ELOGE

DE

M. BERTRANDI.

ELOGE
DE
M. BERTRANDI,

ASSOCIÉ ETRANGER

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE; Chirurgien de Sa Majesté le Roi DE SARDAIGNE, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie en l'Université de Turin.

Par M. LOUIS, Sécrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, Professeur & Censeur Royal, Chirurgien Consultant des Armées du Roi, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, &c.



A PARIS,
Chez P. GUILLAUME CAVELIER, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'Or.

M. DCC. LXVII.
Avec Approbation & Permission.

ÉLOGE

DE

M. BERTRANDI,

Prononcé à la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie, le 30. Avril 1767.

AMBROISE BERTRANDI, né à Turin le 18 Octobre 1723, étoit l'aîné de six enfans de Joseph Bertrandi, simple Chirurgien Phlébotomiste, & de Victoire - Marie Serra, femme d'esprit & de mérite. Ce fils fut l'objet de toute la tendresse de sa Mere : le soin particulier

qu'elle prit de ſon éducation pendant la premiere enfance, a peut-être autant contribué à ſon inclination pour la vertu, que les plus heureuſes diſpoſitions de la nature. Il en eſt de l'ame comme du corps; les premieres nourritures décident ſouvent de la force ou de la foibleſſe de la conſtitution pour toute la vie.

On l'envoya très-jeune aux études; & il eut le bonheur de les faire à Turin. Les Ecoles inférieures & l'Univerſité y étoient dans la premiere vigueur d'une réforme, digne fruit de l'attention du Monarque. Ce Corps illuſtre venoit de recevoir une vie nouvelle par l'autorité du Roi VICTOR-AMEDÉE :

ce grand Prince, « persuadé que les » Empires & les Royaumes sont » non-seulement florissans & re» commandables par les Sciences; » mais qu'elles en sont encore un » solide soutien, en assurant tous » les avantages qui sont le fruit de » chaque Science en particulier, » donna en 1729. un code de constitutions nouvelles pour son Université, où la Chirurgie tient le rang honorable qui lui est dû. Nos Auteurs modernes de projets d'éducation publique & nationale, nous reprochent judicieusement, mais avec moins d'énergie que les Fleuri & les Rollin, de n'avoir pas encore renoncé au plan d'études tracé par nos peres, & que l'abus le plus

ancien & qui méritoit le plus d'être réformé, s'eſt ſoutenu contre le cri de la raiſon qui le réprouve : ils ſe ſeroient épargné bien des peines s'ils avoient connu le chef-d'œuvre de légiſlation par lequel l'enſeignement & les études ont été portés, il y a près de 40 ans, à la plus grande perfection, dans les Etats du Roi de Sardaigne. Les progrès du jeune Bertrandi ont répondu à l'habileté de ſes maîtres, & à l'excellence de la méthode qui leur eſt preſcrite. Il fit les meilleures humanités : l'élégance des Langues Grecque & Latine lui étoit parfaitement connue : l'interprétation ſavante des bons Auteurs claſſiques, dont il prenoit ſcrupuleuſement le tour &

l'eſprit, lui a ſervi depuis à écrire avec des expreſſions choiſies & d'une belle latinité. Il s'appliqua ſur-tout à étudier ſa langue naturelle, dont l'uſage eſt continuel dans le commerce de la vie : il la parloit & l'écrivoit avec une grande correction. Son ſtyle nerveux, clair, varié, étoit toujours propre aux différens ſujets qu'il traitoit, & aux vues particulieres qu'il s'étoit propoſées. Il étudia avec le même ſuccès ſous les Profeſſeurs de Philoſophie, de Phyſique expérimentale, de Mathématiques & d'Eloquence qui compoſent, en l'Univerſité de Turin, la Faculté des Arts. Ils témoignerent unanimement, en lui conférant le degré

de Maître en cette Faculté, qu'avec tant de génie & d'amour pour l'étude, & un plus grand fond de connoiſſances que l'âge ne ſembloit le permettre, ce jeune homme devoit parvenir aux premiers rangs, dans quelque carriere qu'il voulût entrer.

Ses parens ſouhaitoient avec ardeur qu'il embraſſât l'Etat eccléſiaſtique, ſur l'eſpérance d'un établiſſement plus prompt & plus avantageux en ce Pays où les places ſont nombreuſes, & où la vigilance du Souverain ne laiſſe jamais le mérite ſans récompenſe. Par un article des Statuts de l'Univerſité il eſt dit, que dans le deſir d'avoir des ſujets dignes & capa-

bles, on préférera pour les Bénéfices de nomination royale, les Gradués en Théologie. Il eſt vrai qu'à Turin ce n'eſt pas un motif pour déterminer l'inclination des jeunes gens : l'article qui ſuit porte que, » ceux qui auront obtenu le Doctorat en Droit dans l'Univerſité, & » ſur-tout, ceux qui ſeront aggrégés » aux Colléges, auront auſſi la pré- » férence dans les nominations que » le Roi fera aux Charges de magiſ- » trature; & qu'il en ſera de même » à l'égard des Médecins & des Chi- » rurgiens, par rapport aux emplois » qui appartiennent à leurs profeſ- » ſions. » Il doit nous être permis de rappeller avec quelque complaiſance des ſanctions ſi ſages, qui

mettent avec juſtice la Chirurgie au rang des autres Sciences, leſquelles ne peuvent paroître ni plus utiles ni plus honorables aux yeux d'un Monarque éclairé.

Les parens de M. Bertrandi n'étoient excités que par des motifs d'intérêt : il parut céder à leurs deſirs, en déclarant qu'il ſe dévoueroit ſans repugnance à l'Etat eccléſiaſtique, pourvu que ce fût dans l'ordre des Minimes : quelques Religieux y cultivoient les Mathématiques & la Phyſique ; c'eſt l'attrait qui l'auroit conduit de préférence dans leur Cloître. On mit plus de ſoin à le détourner de cette réſignation, qu'on n'avoit eu de peine à la lui inſpirer. M. Klinger,

ami de la famille, avoit, en qualité de Professeur de Chirurgie pratique, le droit de nommer à une place d'étudiant en cette science au College des Provinces; elle fut proposée au jeune Bertrandi, il en accepta l'offre avec une joye qui marquoit sa véritable inclination.

Ce College est un établissement du feu Roi de Sardaigne, où l'on éleve gratuitement cent jeunes Etudians pour la Théologie, le Droit, la Médecine & la Chirurgie, au nombre de vingt-cinq dans chacune de ces Facultés. Suivant la regle fondamentale, il faut être né hors de la Capitale pour pouvoir prétendre à ces places : on dérogea, en faveur du jeune Récipiendaire, à la loi

qui l'excluoit : ſes talens étoient connus ; cette diſpenſe étoit à la fois la récompenſe des progrès qu'il avoit faits dans ſes premieres études, & un motif d'émulation pour l'avenir. Il ne trompa point les eſpérances qu'on avoit conçues de lui.

Les Etudians du College des Provinces fréquentent les Claſſes de l'Univerſité ; ils ſont aſſujettis à des devoirs communs dans l'intérieur de cette Maiſon royale, où ils ont des Maîtres & des exercices particuliers propres à chaque genre d'étude. On fait pour les Eleves en Médecine & en Chirurgie des diſſections anatomiques , des Expériences phyſiques, des Analyſes en matiere de Botanique & de Chimie,

&c. Ils ſont de plus obligés de faire tour-à-tour le ſervice des malades dans les Hôpitaux, où ils ſont accompagnés, de même qu'en allant aux leçons de l'Univerſité, par des Domeſtiques ſur la conduite & la fidélité de qui l'on puiſſe compter. Les réglemens ont été dictés par la ſageſſe même avec une intelligence qui ne laiſſe rien à déſirer, juſques dans les moindres détails. Il y regne un ordre admirable pour exciter la plus vive émulation, & faire éclorre les plus grands talens. Le Légiſlateur, (je me ſervirai ici de ſes propres expreſſions,) a cru qu'il convenoit à ſa ſollicitude paternelle, d'employer tous les moyens qui pour-

roient dépendre de lui, pour parvenir ſolidement à l'avantage de diſpoſer par la piété & par la ſcience, la jeuneſſe à ſervir dignement l'Egliſe, les Tribunaux, la Patrie & l'Etat; de maniere que d'un côté l'Epiſcopat ſoit fourni d'Ecclésiaſtiques dignes d'aider les Prélats dans leur Miniſtere, de Sçavans défenſeurs de la Foi, &c. Et que de l'autre, le Gouvernement politique acquiere d'excellens Citoyens qui concourent au bien public; de ſages Magiſtrats qui adminiſtrent fidelement la Juſtice; des Miniſtres éclairés pour le maniement des affaires, & en général de bons ſujets tant pour le ſervice que pour la gloire de l'Etat. La Chirurgie entre

dans le plan de cette noble institution, & contribue à remplir un objet si sublime.

M. Bertrandi eut bientôt de la reputation dans ce Lycée. L'étude de l'Anatomie devint pour lui une passion, & il ne cessa jamais d'en être dominé. Il ne se passoit presque point de jour qu'il ne fît des dissections : les heures de récréation étoient employées à anatomiser des animaux, ou quelque partie enlevée d'un sujet lorsqu'il pouvoit l'avoir à l'Hôpital.

Les Eleves qui se sont fait connoître par des talens particuliers, par une prudence peu commune & par de bonnes mœurs, ont des offices, qui sans leur attribuer de

rang ni d'autorité permanente, leur donnent des diſtinctions. M. Bertrandi, en moins de deux ans, devint Préfet de ſa Faculté ; & ayant fait l'Eloge funebre *d'un Répétiteur de pratique* à la grande ſatisfaction de ſes condiſciples, ſans attendre la nomination du protecteur du College, ils lui déférerent par acclamation l'Emploi du défunt, & le porterent comme en triomphe, dans la place où celui-ci avoit coutume de leur donner ſes leçons.

Feu M. Caramelli, Directeur de la Faculté de Médecine au College des Provinces, qui n'avoit pas tardé à connoître le prix d'un tel Eleve, ſe l'attacha particuliérement. Les préparations anatomiques de M. Bertrandi

Bertrandi lui ont fourni des matériaux pour plusieurs points intéressans de Physiologie qu'il avoit dessein d'éclaircir. Une Dissertation sçavante & ingénieuse sur l'usage de la rate, fruit de ce travail combiné, a fait beaucoup regretter M. Caramelli, qu'une mort prématurée a enlevé à la fleur de l'âge. Il avoit procuré à son ami, (c'est le nom qu'il donnoit au jeune Disciple,) l'emploi de Répétiteur pour l'Anatomie & les Institutions, aux Etudians en Médecine; en sorte qu'avec la simple qualité d'Eleve dans la Faculté de Chirurgie, on le jugea utile à celle de Médecine, par des talens & des exercices qui dans le fait lui donnoient la qualité de Maître.

Son ſçavoir en Anatomie ne ſe bornoit pas à une diſſection ſtérile. Formé par les principes de la Phyſique & des Mathématiques, il cherchoit à pénétrer dans les myſteres de la nature : il répétoit les expériences décrites par les plus habiles Anatomiſtes ; il en imaginoit de nouvelles ; il vérifioit ſur le cadavre par les recherches les plus exactes tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit , & l'Anatomie comparée lui préſentoit des paralleles d'où il tiroit par analogie les conſéquences les plus vraiſemblables ſur le mécaniſme de nos parties, & ſur les loix qu'elles ſuivent dans leur action. Un Caméléon, mort à la ménagerie du Roi de Sar-

daigne, lui fournit l'occasion de faire connoître sa capacité dans la Zootomie *. Il fit la dissection de cet animal en présence & à la satisfaction de S. A. R. Mgr. le DUC DE SAVOYE, Prince né avec les plus précieux dons de la nature, digne héritier de la sagesse & de la valeur de ses augustes Ancêtres, qui cultive les Sciences par goût, & en est par ses connoissances le Protecteur le plus éclairé. Depuis cette époque flatteuse, M. Bertrandi n'a pas cessé d'être honoré de la bienveillance de S. A. R.

Le premier Professeur d'Anatomie au College de Médecine, qui

* Dissection des Animaux.

réunissoit à la qualité de Président de sa Faculté, celle de Chef du Protomédicat, M. Bianchi, si connu par ses Ouvrages & par ses disputes avec M. Morgagni, rechercha l'amitié de M. Bertrandi, comme le seul homme capable de le seconder dans son projet de donner une Histoire complette des visceres du corps humain, & de retravailler principalement celle du foye, pour laquelle il avoit reçu tant de désagrémens de la part de son illustre adversaire. Chaque année à la clôture du College, il recevoit chez lui M. Bertrandi, qui y passoit les grandes vacances. Cette saison destinée au délassement des autres Etudians, devenoit le temps de ses plus

fortes occupations : il l'employoit à faire ces belles préparations anatomiques dont le cabinet de M. Bianchi étoit orné, que les Sçavans mêmes venoient voir pour leur inſtruction, & les Connoiſſeurs, par curioſité. M. Bertrandi avoit travaillé avec le plus grand zele, parce qu'il ſatisfaiſoit ſon goût particulier : mais lorſque M. Bianchi voulut ſe ſervir de ces matériaux contre M. Morgagni, & engager M. Bertrandi dans la diſpute, l'intérêt de la vérité ne lui permit point de prendre un parti qu'elle ne favoriſoit pas. M. Bianchi dont le deſſein ne pouvoit avoir d'effet ſans le ſecours d'un Adjoint ſi néceſſaire, lui donna des marques de mécon-

tentement qui ne leur permirent plus de vivre enſemble. Le jeune homme ne paſſa pas pour un ingrat, ſi ce n'eſt peut-être dans l'eſprit de celui qui ſe croyoit ſon bienfaicteur. On met ſouvent à un trop haut prix les ſervices qu'on n'a rendus que par intérêt ; & l'on oublie trop aiſément ceux qu'on a reçus.

Après cinq années d'études au College des Provinces, M. Bertrandi ſe préſenta au mois de Février 1747, à l'Univerſité pour y ſubir les examens preſcrits, afin d'obtenir le grade de Maître en Chirurgie. Par un des ſtatuts de ce College, « lorſque le temps de » prendre les degrés eſt venu, ſui- » vant l'ordre dans lequel ils ſont

» établis à l'Université pour arriver » au Doctorat, il n'est permis à au» cun Etudiant de s'adresser au Pré» sident de sa Faculté, qu'aupara» vant il n'en ait obtenu du Protec» teur, la permission par écrit; afin » qu'étant informé de la capacité du » Postulant, on use de prudence » pour ne pas exposer téméraire» ment aux risques des examens, & » l'honneur de l'Etudiant, & celui » de la Maison. » M. Bertrandi obtint cette permission, & la réputation du College reçut un nouveau lustre, par la distinction avec laquelle le jeune Eleve soutint ses actes. Ils ne sont pas aussi multipliés qu'à Paris, mais ils servent peut-être à éprouver plus véritablement la

capacité d'un Candidat. Ici le cours de la Licence eſt fort long ; la diſtance entre les actes ſemble laiſſer le temps de s'inſtruire ſur les différentes matieres qui en ſont le ſujet. A Turin ils ſont plus rapprochés ; un Poſtulant doit, avant de ſe préſenter, avoir acquis toutes les connoiſſances qui lui ſont néceſſaires : on ſubit les deux premiers examens à l'Univerſité ; le troiſieme ſe fait à l'Hôpital, & a les démonſtrations d'Anatomie pour objet ; & le quatrieme dans le Théâtre anatomique attenant la grand-ſalle du College des Chirurgiens, au Palais de l'Univerſité ; l'on y pratique les opérations de Chirurgie. Ces quatre jours d'épreuves furent pour notre

Candidat des jours d'applaudissemens & de triomphe.

Sa place au College devoit alors être remplie par un successeur. Il reçut à cette occasion un témoignage d'estime dont il dut être flatté. Sa sortie auroit privé les autres Eleves d'un Répétiteur qu'ils aimoient, qui les forçoit au travail par son exemple, & par la clarté, l'érudition, la facilité & l'éloquence par laquelle on se rend maître des esprits : on le retint encore deux ans pour le bien commun. M. l'Abbé Melazzo, des Marquis de Riccaldon, Protecteur du College, & depuis Archevêque de Cagliari, Primat de Sardaigne & de Corse, qui honoroit M. Bertrandi

de ſon amitié, le pria d'ajouter à ſes autres occupations, celle de répéter, dans des exercices extraordinaires, la Philoſophie, la Géométrie & la Phyſique, à ceux des Etudians qui deſireroient prendre de nouvelles inſtructions ſur ces matieres. Il étoit dès-lors conſulté par les Médecins & les Chirurgiens les plus habiles, ſur des préparations anatomiques, ou ſur la ſolution de quelques queſtions de Phyſiologie & de Pathologie théorique. On nous a certifié que dans l'eſpace de 15 ans, il ne s'eſt preſque point ſoutenu de Theſes d'anatomie aux réceptions dans le College des Médecins, auxquelles M. Bertrandi n'ait eu la meilleure part.

Il donna en 1748, un premier Eſſai de ſes travaux en ce genre, par deux Diſſertations, l'une ſur le foye & l'autre ſur l'œil : elles ſont dédiées à ſon Eminence M. le Cardinal des Lances, grand Aumônier du Roi, par une Epître où M. Bertrandi le loue de ſon amour pour les Sciences, & de la protection qu'il accorde à tous les jeunes gens qui ſe diſtinguent. Ces Diſſertations ſont le fruit d'une étude profonde, d'une érudition éclairée & d'un travail aſſidu. L'Auteur a tout revu, tout vérifié ſur la nature. M. de Haller en parle avantageuſement dans ſon *Methodus ſtudii Medici.* Au ſujet du foye, il y a, dit-il, pluſieurs choſes en faveur de M. Bianchi

ſur les conduits hépato-cyſtiques ; l'Auteur rejette les glandes de ce viſcere, donne la deſcription de ſes ligamens, de ſes vaiſſeaux, &c. Dans la Diſſertation ſur l'œil, il décrit entre autres particularités le réſeau des fibres de la cornée, les vaiſſeaux tranſparens qui vont de la choroïde à la rétine & au corps vitré, les veines lymphatiques qui reviennent du cryſtallin, & la diſpoſition des fibres qui forment ce corps tranſparent. Feu M. Zinn, Profeſſeur de Gottingue, Auteur plus moderne d'un excellent Traité ſur l'anatomie de l'œil, témoigne du regret de n'avoir pu conſulter en original l'Ouvrage de M. Bertrandi; il n'en avoit apparemment

que des notions ſuperficielles d'après quelques extraits. M. de Haller indique la lecture de cette même Diſſertation, pour y voir des détails ſur la cinquieme paire de nerfs du cerveau, après qu'on aura étudié la belle & curieuſe deſcription qu'a donnée de ce nerf, M. Meckell, ſçavant Anatomiſte de Berlin.

Le 27 Mars 1749, M. Bertrandi fut aggregé d'une voix unanime au College royal des Chirurgiens de Turin. Deux ans auparavant, il n'avoit obtenu que le droit d'exercer la Chirurgie, droit qui répond au degré connu ſous le nom de Licence dans les autres Facultés. C'eſt pour un homme de l'Art, l'approbation légale, néceſſaire dans l'or-

dre public pour garantir aux citoyens la capacité des perſonnes en qui il peut mettre ſa confiance. L'aggrégation au College donne rang dans l'Univerſité; l'on eſt de la Société devant laquelle on ſubit les examens, qui juge de l'habileté, qui fournit les Profeſſeurs; enfin l'on eſt membre d'un Corps de Faculté; & les Chirurgiens non aggrégés, ſont des particuliers iſolés, comme les Docteurs Ubiquiſtes reçus dans les Facultés de Médecine de nos Provinces.

On imagine que le nouvel Aggregé, avec la brillante réputation qu'il s'étoit faite, và devenir le Chirurgien le plus employé de Turin. Là, comme par-tout ailleurs, on

éprouve plus de difficultés à proportion de ſon mérite; perſonne ne pouvoit diſputer à M. Bertrandi la ſupériorité dans l'Anatomie & dans la théorie de l'Art : il avoit été très-aſſidu aux Hôpitaux pendant plusieurs années; ainſi les connoiſſances pratiques ne lui manquoient point. Mais les Praticiens qui ont quelque crédit, en prévoyent impatiemment le partage ou la diminution : ils accablent les jeunes gens du poids de leur ancienneté. L'habitude de l'opinion eſt en leur faveur; les plus honnêtes, feignant de rendre juſtice au mérite naiſſant, lui deſirent une maturité qui ne pourra être, diſent-ils affectueuſement, que l'effet de l'âge & de

l'expérience. Ces propos loin d'avoir été nuisibles à M. Bertrandi, ont plus contribué à sa fortune que toutes les peines qu'il avoit prises pour s'en rendre digne. Au commencement de l'année 1752, la place de Préparateur des démonstrations anatomiques à l'Université, devint vacante. M. le Chevalier Ossorio, ce grand Ministre, qui de Page de VICTOR-AMEDÉE étoit parvenu par un mérite éminent aux premieres dignités de l'Etat, désigna au Roi M. Bertrandi pour cette place. Sa Majesté toujours mieux informée qu'on ne pourroit le penser, des talens de ses sujets, après un instant de réflexion, dit de son propre mouvement qu'Elle destinoit

Bertrandi

Bertrandi à quelque chose de mieux. Il eut l'honneur d'être présenté à ce Monarque, qui lui proposa le voyage de Paris & de Londres, où il seroit défrayé & entretenu pendant trois ans, pour se perfectionner dans la pratique, en fréquentant les grands Hôpitaux de ces deux Capitales. M. Bertrandi, quoique pénétré de reconnoissance, parut se refuser aux bontés prévenantes de sa Majesté. Il prit la liberté d'exposer le mauvais état de la fortune de son pere, à la subsistance duquel le fruit de ses occupations dans le public étoit devenu nécessaire. *Ce n'est point-là un obstacle*, dit le Roi, *je fais une pension à votre Pere.* Ce trait de bienfaisance

en honorant celui qui en eſt l'objet, peint l'ame d'un grand Prince, d'un Roi bon, affable, Pere de ſes Sujets, & dont la conſervation eſt auſſi précieuſe à ſes Peuples, que ſa mémoire ſera en vénération à la poſtérité.

Les ſentimens d'amour & de la plus vive reconnoiſſance, ne pouvoient pas augmenter le zele & l'émulation de M. Bertrandi. Il arriva à Paris vers la fin du mois d'Avril 1752. M. le Marquis de St. Germain, Ambaſſadeur de Sardaigne, me le recommanda comme un Sujet auquel le Roi ſon Maître accordoit une protection particuliere : il voulut bien être mon Diſciple. Je ſentis, en le recevant chez moi, la difficulté d'être utile à un homme

auſſi inſtruit qu'il l'étoit. L'Anatomie, cette partie fondamentale qu'il poſſédoit ſi parfaitement, étant ſon étude favorite, il ne falloit que lui procurer les moyens de ſatisfaire ſon goût. M. Morand, à la recommandation de M. l'Ambaſſadeur, & pour m'obliger, lui accorda toute liberté dans l'Ecole anatomique de l'Hôtel Royal des Invalides. Ceux qui y ont fait leurs Cours pendant les Hyvers de 1752 & de 1753, ſe ſouviendront toujours de l'avantage qu'ils ont eu de le voir travailler, & du fruit qu'ils ont tiré de ſes entretiens familiers, plus inſtructifs que des diſcours apprêtés, ordinairement faits plutôt pour la gloire du Maître que pour

l'utilité des Eleves.

Les Opérations de Chirurgie m'offroient un champ vaſte, où je pus ſervir de guide à M. Bertrandi. Le talent des préparations Anatomiques ne donne point les qualités requiſes pour opérer avec dextérité. Les plus délicates, qu'on croiroit capables de former la main d'un Opérateur, exigent un travail aſſidu, minutieux, & plus de patience encore que d'adreſſe. On donne plusieurs heures à une diſſection, & on l'ébauche à peine; tandis que l'Opération la plus longue, & qui demande une grande étendue de connoiſſances ſcientifiques, dure au plus quelques minutes. L'habileté néceſſaire pour réunir les par-

ties divisées, pour redonner à celles qui sont déplacées leur conformation naturelle, &c, &c, ne peut s'acquérir par l'habitude de disséquer. M. Bertrandi sentit dès notre premier exercice, tout ce qui lui manquoit à cet égard.

Suivant l'opinion vulgaire qu'il me cita, les Opérations doivent être faites promptement, sûrement, & agréablement. *Citò*, *tutò & jucundè*. Il seroit difficile de découvrir comment de ces trois conditions, on a fait un axiome. C'est une fausse maxime qu'on répete sans cesse, en l'attribuant à *Celse*, qui n'en a parlé que pour la combattre. Asclépiade en faisoit la regle de sa conduite dans l'exercice de la Méde-

cine interne. Il ne donnoit que des remédes agréables, afin de ne pas rebuter ses malades; il prétendoit que ses cures étoient moins longues, plus assurées, & qu'il étoit du devoir de tout Médecin de se conformer à cette regle. *Asclepiades officium esse Medici dicit, ut tutò, ut celeriter, ut jucundè curet.* Il seroit à souhaiter, dit *Celse*, que cela pût se faire ainsi; mais il y a presque toujours du danger à se trop presser, & à trop ménager la délicatesse des malades. *Id votum est: sed ferè periculosa esse nimia & festinatio & voluptas solet.* Voilà ce que Celse oppose à Asclepiade, au commencement d'un Chapitre intitulé, *De la curation différente des fiévres.* Il n'y

eſt point queſtion des Opérations de Chirurgie : & à ce ſujet même, *Celſe* blâme expreſſément la célérité. Il ne faut pas, dit-il, que le Chirurgien ſe preſſe en opérant : *non magis quàm res deſiderat, properet.* Cette petite diſcuſſion ſervit à m'attacher M. Bertrandi, en qui, malgré ſes lumieres & ſes talens, j'ai trouvé conſtamment la docilité qu'on ne rencontre pas toujours dans ceux pour qui elle n'auroit pas même le mérite d'être une vertu.

Perſonne n'a fait un meilleur uſage de ſon temps. Le matin il fréquentoit les Hôpitaux ; à ſon retour il mettoit par écrit ce qu'il avoit obſervé : c'étoit la matiere d'une

conférence avant & après le dîner. Le ſoir, nous conſultions les Auteurs qui par leurs préceptes, ou par des obſervations particulieres, avoient le mieux écrit ſur le ſujet de notre dernier entretien. Tous les quinze jours, il deſtinoit une matinée à rendre viſite à différentes perſonnes, pour qui il avoit eu des Lettres de recommandation. Tous lui ont fait l'accueil qu'il méritoit, & lui ont témoigné le plaiſir qu'ils avoient de converſer avec lui. Il cultivoit particulierement MM. de Buffon & de Mayran, feu MM. Winſlow & de Réaumur, de l'Académie Royale des Sciences, & feu M. Verdier, Profeſſeur & Démonſtrateur Royal d'Anatomie aux

Ecoles de Chirurgie, dont l'amitié étoit payé du plus tendre retour. Il écrivoit régulierement à quelques Sçavans d'Italie, à qui il faisoit part des nouveautés concernant les Sciences & la Littérature. M. le Marquis de St. Germain, pour qui les découvertes utiles & agréables avoient beaucoup d'attraits, aimoit à se délasser de ses profondes méditations sur la Politique, en s'entretenant avec M. Bertrandi des différentes matieres qui étoient l'objet de sa correspondance. J'ai quelquefois eu l'honneur d'être admis à ces conversations, où ce Seigneur aimable par son affabilité, ne brilloit pas moins par l'étendue & la variété de ses con-

noiſſances, que par un goût ſûr & un diſcernement exquis.

Avant ſon voyage en Angleterre, M. Bertrandi deſira le titre d'Aſſocié de l'Académie Royale de Chirurgie. Il nous lut, le 25 Octobre 1753, une Diſſertation Latine ſur l'Hydrocéle, qui a été reçue avec éloge, & qu'on a jugé digne d'être publiée dans le troiſieme Tome de nos Mémoires. Le 16 Mai 1754, il préſenta un autre Mémoire Latin ſur les abſcès du foye qui ſe forment à l'occaſion des playes de tête : cet écrit qui a eu pareillement l'approbation de la Compagnie, a été imprimé dans le même Recueil. Le jour que les Commiſſaires, chargés de l'examen

de ce dernier Ouvrage, en firent leur rapport à l'Académie, on accorda d'une voix unanime à l'auteur le tire d'Aſſocié; ce fut le 30 de Mai : & le 11 Juillet, on lui remit une Lettre de M. le comte d'Argenſon, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, qui avoit l'Académie dans ſon département ; par laquelle il apprenoit que le Roi avoit confirmé ſa nomination.

Peu de jours après il partit pour Londres, où il fut Penſionnaire de M. Bromfeilds, Chirurgien de la Cour & Praticien des plus employés. Il y reſta moins d'un an; dans les mêmes occupations qu'à Paris, où il revint & demeura juſqu'au milieu de l'année 1755. Pen-

dant ce dernier ſéjour, il fréquenta aſſiduement les aſſemblées de l'Académie; il y fut chargé de différens rapports, dans leſquels il donna des preuves de ſon ſçavoir, & particuliérement de ſa ſagacité dans la diſcuſſion des faits.

De retour à Turin, après trois ans d'abſence, tous les Emplois qui auroient pu lui convenir étoient remplis. La qualité d'Aſſocié de l'Académie de Chirurgie de Paris, fut un des motifs qui détermina le Roi à créer pour lui une place, avec des honoraires ſuffiſans pour ſon entretien. Le Brevet eſt du cinq Septembre 1755, & eſt conçu en ces termes. « Les informations que Nous » avons reçues de l'habileté parti-

„ culiere & de la vertu d'Ambroise-
» Bertrandi, Membre du College
» de Chirurgie, sont si remarqua-
» bles, même par les preuves qu'il
» en a données en Pays étrangers,
» que voulant lui faciliter de plus
» en plus les moyens de s'exercer
» & de se faire connoître fort ins-
» truit dans les matieres Anatomi-
» ques & Chirurgicales, Nous Nous
» sommes disposés à l'établir Profes-
» seur extraordinaire en Chirurgie
» dans notre Université; & nous
» sommes persuadés qu'il sçaura se
» concilier notre satisfaction & cel-
» le du public. »

Pour donner un exercice à ce nouvel Emploi, on chargea M. Bertrandi du soin de diriger les Etu-

dians dans les dissections anatomiques; & n'y ayant pas de lieu convenable à cette Ecole pratique, il obtint des Réformateurs des Etudes, qui sont les Chefs de l'Université & qui en composent le Tribunal, la construction d'une Salle d'Anatomie, dans la grande Cour de l'Hôpital St. Jean des Incurables; & elle fut bâtie sur ses desseins.

Quoiqu'il eut des raisons pour se flatter de l'estime & même, autant qu'il est possible, de l'amitié de tous les membres de la Faculté de Médecine, avec lesquels il vivoit parfaitement bien; il se présenta une occasion où il connut que l'esprit du Corps est différent de celui des particuliers. Le Professeur

d'Anatomie de cette Faculté (*), ſe trouva, par indiſpoſition, hors d'état de faire ſes Leçons Latines aux jeunes Médecins, ſur le cadavre d'un juſticié que le Sénat accorde tous les ans à jour nommé, pour le Théâtre anatomique de l'Univerſité. Le vœu général appelloit M. Bertrandi pour ſuppléer le Profeſſeur malade, & il fut en effet déſigné pour en remplir les fonctions par *interim*. Dès qu'on en fut informé, la Faculté de Médecine ſe ſouleva contre lui. On faiſoit ſon éloge en s'expliquant ſur l'inhabileté qu'on lui oppoſoit; elle ne portoit pas ſur ſes talens, mais ſur ce qu'il n'avoit pas le Grade de Docteur dans cette

(*) *Le Docteur* Brun, *Membre de la Société Royale de Londres.*

Faculté. Les Supérieurs crurent que la morgue des Maîtres ne devoit pas contrebalancer l'avantage des Etudians : on ſacrifia la chimere de la préſéance, au bien réel qui pouvoit réſulter des leçons faites par l'homme le plus inſtruit. M. Bertrandi eut un concours prodigieux d'Auditeurs, qui lui marquerent leur ſatisfaction par les plus grands applaudiſſemens.

Le Roi lui accorda deux Brevets différents dattés du même jour, 15 de Mars 1758. Par le premier, il étoit nommé Premier Profeſſeur de pratique de Chirurgie dans l'Univerſité, à la place vacante par la retraite de M. Loteri, devenu jubilé. Il étoit Correſpondant de notre Académie. Dès le lendemain, M. Bertrandi

Bertrandi continua les Leçons commencées par ſon Prédeceſſeur. Les Eleves furent agréablement ſurpris du changement, trouvant dans leur nouveau Maître une ſi grande étendue de connoiſſances ſur la même matiere, avec la clarté & la préciſion ſi néceſſaires à la ſolide inſtruction. Nous remarquerons ici que la Qualité de Profeſſeur donne un rang diſtingué à Turin. Ceux qui ont ce Titre dans les différentes Facultés, forment enſemble le premier Corps de l'Univerſité; il précede les Facultés reſpectives dans les Cérémonies publiques; & eſt admis dans les Fonctions ſolemnelles de la Cour. Les Profeſſeurs de Chirurgie marchent entre

les Professeurs de Médecine, & ceux de Philosophie, de Mathématiques & d'Eloquence qui sont de la Faculté des Arts.

Par le second Brevet le Roi s'attachoit particuliérement M. Bertrandi en qualité de Chirurgien de sa Personne. C'est le plus haut degré d'honneur auquel un homme de notre état puisse aspirer. Sensible comme il le devoit à cette marque de la confiance de son Maître, il forma des vœux pour que cette Place fût toujours sans occupation.

Celle que lui procuroit sa Chaire, ne parut pas suffire à son zele; excité par le desir d'être utile aux pauvres & aux Eleves, il obtint du Roi que

ſans diminuer les appointemens du Chirurgien en Chef de l'Hôpital St. Jean, il le ſoulageroit gratuitement d'une partie de ſes travaux, en prenant le ſoin de la moitié des malades. Il a eu par-là les occaſions de faire des cures ſurprenantes, qui prouvoient chaque jour, au grand avantage du public, l'étendue de ſes lumieres & toute ſon habileté. Il devint, pour ainſi dire, l'Oracle de la Chirurgie. Sa réputation ne ſe bornoit pas à la ville de Turin; on le conſultoit de toutes les Provinces; & l'on venoit à la Capitale pour recevoir ſes avis, ou ſe mettre entiérement ſous ſa direction. Sa Place de Profeſſeur extraordinaire n'a pas été ſupprimée. Il a obtenu que celui

qui le remplaceroit, feroit à l'Hôpital St. Jean les Cours d'Anatomie, d'Opérations & de Bandages, & exerceroit les Candidats en Chirurgie qui se préparent à devenir Membres du College. M. Bertrandi avoit proposé au Roi la formation d'une Ecole vétérinaire : c'est sur sa présentation, que S. M. a envoyé M. Brugnoni à Lyon pour étudier dans l'Ecole de M. Bourgelat (*). Il y a justifié le choix de M. Bertrandi, en remportant des prix par lesquels on excite l'émulation dans cette Ecole, établie sous les auspices de M. Bertin, Ministre d'Etat, pour l'utilité publique & l'honneur de la Nation.

(*) L'Université de Sassari, nouvellement ré-

Une Société particuliere de Sçavans établie à Turin, donna en 1759, le premier Volume de ſes Mémoires, ſous le Titre de *Miſcellanea Philoſophico-Mathematica Societatis privatæ Taurinenſis*. On a inſeré dans ce Recueil, des obſervations de M. Bertrandi ſur le corps glanduleux des ovaires; ſur l'état de l'uterus dans la groſſeſſe, & ſur le placenta. Cette Société eſt devenue Académie Royale des Sciences, par la protection que le Souverain lui a accordée.

Entre autres Ouvrages que M.

tablie, a pour Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie pratique M. Olivier, que le Roi de Sardaigne a nommé à cette Place, d'après le rapport avantageux de M. Bertrandi, qui l'eſtimoit comme l'un de ſes meilleurs Eleves.

Bertrandi vouloit donner au public, il ſe préparoit ſur-tout à faire une Anatomie géométrique, où il auroit corrigé & perfectionné tout ce que Borelli a écrit ſur cette matiere dans le Traité *de motu animalium*. C'étoit le ſujet auquel il travailloit avec le plus de ſoins & d'ardeur : il ſe plaiſoit dans l'idée de pouvoir laiſſer un nom par ce Livre; ce n'auroit pas été une production précoce, il comptoit y ſacrifier la plus grande partie de ſa vie.

Le beſoin des Etudians le porta en 1763, à faire imprimer un Traité d'Opérations en langue Italienne, en deux petits Volumes in-8°. que quelqu'un traduit actuellement en François. Cet Ouvrage eſtimé, eſt

dédié au Roi DE SARDAIGNE par une Epître, où l'Auteur expose d'une maniere simple, noble & touchante tous les bienfaits qu'il a reçus de sa Majesté. Ce Traité suppose des leçons préliminaires sur les Maladies Chirurgicales : tous les Ouvrages élémentaires ne peuvent guere avoir d'autre mérite, que celui d'une compilation abrégée & judicieuse, qui par l'avancement des Arts & des Sciences doit nécessairement être susceptible de corrections, de réformes & d'augmentations. Il seroit à desirer, pour le bien de l'humanité, que la Chirurgie se perfectionnât au point que tous les dix ans nous pussions trouver à corriger les Livres que nous aurions estimés com-

me parfaits & excellens : ce feroit une preuve bien certaine du progrès de notre Art, & c'eft le but de notre Inftitution.

Les jeunes Gens en qui M. Bertrandi reconnoiffoit des difpofitions naturelles & de l'amour pour le travail, étoient furs d'un accueil favorable & d'être aidés dans le defir de s'avancer : c'eft dans cette vûe qu'il a confeillé à M. *Ubezzio* jeune Chirurgien de Turin, un féjour à Paris, où depuis plufieurs années il répond, par fon application, à la bonne idée que fon Maître avoit eue de lui. Il m'a procuré, par la voie de M. le Comte d'Orbaffan des Urfins, l'ami de M. Bertrandi & l'admirateur de fes talens, les faits

qui ont servi à composer cet Eloge.

M. Bertrandi avoit la physionomie spirituelle; il étoit d'une petite taille & d'une assez foible complexion. L'amour de la perfection le soutenoit dans ses travaux. Une santé chancelante depuis quelques années ne diminuoit rien de son application. Né tempérant & fort sobre, il crut trouver dans l'usage du vin, un cordial & un antiseptique nécessaire contre l'effet des vapeurs morbifiques de l'Hôpital, & des exhalaisons cadavéreuses auxquelles il s'exposoit continuellement. Ce qui n'auroit été qu'un usage assez modéré pour un autre, lui devint nuisible. Au mois d'Octobre 1764, il fut attaqué d'un embarras dans les

poumons, qui lui occaſionnoit, par intervalles, une grande difficulté de reſpirer. Au mois de Février 1765, il s'apperçut des premiers ſymptomes d'hydropiſie par l'enflure œdémateuſe des extrêmités inférieures. Les remedes variés produiſoient d'abord quelque bon effet, ſur-tout en procurant le cours des urines. Au mois de Septembre, on lui tira du bas-ventre par l'opération de la paracenteſe, vingt-quatre livres d'eau; il en reçut un grand ſoulagement, qui lui permit d'aller prendre l'air de la campagne pendant un mois, au Château Royal de Montcallier. Il revint chez lui, & quelques jours après, on lui fit une ſeconde fois la ponction. Ses crachats devinrent

purulens, l'enflure extraordinaire des jambes détermina à y faire des ſcarifications : il avoit prévu qu'elles ſeroient ſuivies de gangrene; ce qui arriva en effet en huit jours. Il mourut le 6 Décembre à deux heures du matin, au commencement de ſa quarante-troiſieme année; en pleine connoiſſance & avec les ſentimens Chrétiens de la plus parfaite réſignation à la volonté du Souverain Maître.

Un inſtant avant ſa fin, il pria ſon Directeur de conſcience d'aller aux pieds du Roi, le remercier de ſa part de tous les bienfaits qu'il en avoit reçus, & dire à Sa Majeſté, que le dernier ſouhait qu'il oſoit former en mourant, étoit pour la conſer-

vation de ſa perſonne ſacrée, à laquelle il auroit été trop heureux de pouvoir faire le ſacrifice de ſa vie. Le Directeur eut audience du Roi à ſept heures du matin. Sa Majeſté qui regardoit M. Bertrandi comme ſon Ouvrage, & qui l'aimoit avec une bonté paternelle, dit en propres termes... J'ai perdu un habile homme qui m'avoit bien ſervi; il a fait honneur à moi, à ma Nation, & il a beaucoup éclairé ceux de ſa Faculté. Monſeigneur le Duc DE SAVOYE, a marqué ſon regret par l'éloge le plus flatteur pour la mémoire du défunt... J'ai toujours connu en lui le langage de la vérité & du ſçavoir. Ce ſont les expreſſions mêmes de Son Alteſſe Royale.

Dans tout le cours de sa maladie, M. Bertrandi avoit eu à ses ordres un carrosse à la livrée du Roi, ce qui est une distinction remarquable dans ce Pays.

Sa Bibliotheque étoit assez considérable, & composée de Livres choisis dans tous les genres. Le Roi en a donné le prix aux héritiers, & en a augmenté la Bibliotheque de l'Université.

Tous les Ordres de l'Etat ont pris part à la perte de M. Bertrandi. Ils ont senti vivement quelles seroient les suites de la privation d'un aussi habile homme, dont on devoit espérer de plus longs services. Il avoit plusieurs projets pour la perfection & l'illustration de la Chirurgie, tous

conçus dans les grandes vûes de l'utilité publique.

Il a vécu célibataire, & n'a eu de paſſion que celle de l'étude. Il étoit bon ami, vrai, franc, droit, honnête, généreux & déſintéreſſé. Il s'eſt élevé quelques doutes ſur cette derniere qualité. Le déſintéreſſement eſt une vertu bienfaiſante qui annoblit nos travaux. Le plaiſir d'avoir été utile, eſt ſans doute, la plus grande ſatisfaction d'une belle ame. Mais ce premier ſentiment n'empêcha pas M. Bertrandi de voir l'ingratitude de ceux qui paroiſſoient oublier ſes ſervices. Toujours prêt à ſecourir les pauvres, il ne diſſimuloit point aux riches qu'ils devoient reconnoître plus libéralement ſes

ſoins. On ne doit pas lui en faire un reproche : la haine du vice s'allie naturellement avec l'amour de la vertu.

FIN.

APPROBATION *du Cenſeur Royal.*

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, *l'éloge Hiſtorique de M. Bertrandi*, & je crois qu'on peut en permettre la réimpreſſion. A Paris, ce 11 Juillet 1767.

ſigné MARIN.